

Résumé du rapport annuel pour 1984

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jahresbericht / Schweizerisches Landesmuseum Zürich**

Band (Jahr): **93 (1984)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Résumé du rapport annuel pour 1984

La Commission fédérale pour le Musée national suisse a traité les affaires courantes lors de quatre séances, deux tenues à Zurich, une à Wildegg et une à Prangins. Elle a en particulier approuvé la nouvelle réglementation concernant la visite de l'exposition permanente du Musée national, du Musée de l'habitat zurichois à la Bärengasse et de la collection de porcelaines et de céramiques à la maison de la corporation «zur Meisen» à Zurich, réglementation qui s'est imposée à la suite de l'introduction de nouvelles heures d'ouverture à partir du 1^{er} janvier 1984. La séance à Prangins s'est concentrée sur la visite détaillée du château et des parcs sous la conduite de Mme Chantal de Schoulepnikoff. Après la libération des crédits nécessaires par les Chambres fédérales, la Commission désirait s'informer sur place des travaux exécutés et en cours.

M. Jaques Bonnard, vice-président, membre de la Commission depuis 16 ans, a donné sa démission au 31 décembre. Architecte de son métier et conservateur du Musée historique de l'Ancien-Evêché à Lausanne, M. Bonnard a toujours fait preuve d'une grande compréhension envers les problèmes du Musée national qui a hautement profité de sa longue expérience et de ses multiples contacts en Suisse romande, surtout lorsqu'il s'est agi de préparer l'installation d'un siège du Musée national au bord du lac Léman.

1984 a marqué un tournant important dans la réalisation de ce souhait déjà ancien: les Chambres fédérales se sont prononcées toutes deux à l'unanimité en faveur de l'installation de notre siège romand au château de Prangins et ont ainsi libéré le crédit de 19,85 millions de francs demandés par le Conseil fédéral dans son Message: le Conseil des Etats, dans sa séance du 15 mars, a suivi les recommandations de sa commission qui s'était rendue à Prangins le 26 janvier; le Conseil national, après la séance de sa commission tenue à Prangins le 20 août, a pris la même décision le 20 septembre.

Pendant la procédure parlementaire, le travail de préparation a continué de manière ininterrompue, sur différents plans:

- En ce qui concerne l'étude de la restauration des bâtiments, le Musée national a procédé à de nouveaux sondages et examens dans le château, qui ont mené à des définitions de plus en plus précises du cadre original; les spécialistes du Musée ont effectué des prélèvements systématiques des papiers peints datant des 18^e et 19^e siècles se trouvant encore dans le château. Ceux-ci ont été classés et seront conservés soigneusement, en vue d'éventuelles reconstitutions ou réutilisations dans l'exposition. De même, la recherche de documents anciens sur le château et leur étude a été poursuivie de manière approfondie.
- Les résultats de ces diverses recherches ont été exploités pour la rédaction du «cahier des charges définitif» qui précise d'une part les exigences détaillées du Musée national pour le cadre intérieur du château et d'autre part ses besoins en installations techniques dans chaque pièce, en particulier la position des points d'alimentation électrique. Ce dossier constitue le document de base pour la phase «planification détaillée et projet d'exécution» en cours et pour la phase suivante «exécution».

- La préparation de la future exposition a également progressé, avec l'installation d'une petite salle consacrée à Prangins au Musée national de Zurich. Cette présentation, fruit de la collaboration avec le muséologue désigné pour Prangins, M. Serge Tcherdyne, donne un aperçu de l'ensemble des thèmes, au moyen d'un choix limité d'objets. D'autre part, la recherche de collections destinées à Prangins a été poursuivie et a eu pour conséquence l'achat d'un certain nombre de pièces (fig. 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58). Quelques-unes nous ont également été offertes, par exemple les deux pots en argent portant les armes de la famille Guiguer de Prangins (fig. 31).
- Les activités liées à l'information du public n'ont pas été négligées: comme les années précédentes, de nombreuses conférences ont été données dans des cercles de toutes sortes. Une série de cinq exposés a eu lieu à Prangins dans le cadre de l'Université populaire de la Côte sur le thème «La famille Guiguer et le château de Prangins». Une soixantaine d'auditeurs y ont pris part chaque semaine. Plusieurs émissions de radio et des articles de journaux ont également traité du château de Prangins.
- Les contacts avec les autorités politiques communales, cantonales et fédérales ont été particulièrement fréquents pendant la procédure parlementaire. Outre les visites des commissions parlementaires à Prangins, reçues par les membres des gouvernements cantonaux des deux cantons donateurs et de la Municipalité de Prangins, on peut signaler que le Conseil administratif de la Ville de Genève a visité le château en compagnie de la Municipalité de Nyon.

Au début du mois d'avril, Monsieur Fritz Gysin, Directeur du Musée national de 1937 à 1960, est décédé à l'âge de 88 ans. De nombreux équipements techniques, dont la recherche scientifique ne saurait plus se passer, doivent leur réalisation à son initiative.

En dépit de nos efforts de stimuler l'intérêt du public par de nombreuses expositions temporaires thématiques, des visites guidées et des communications publiées dans les mass-media, le nombre de visiteurs a continué à baisser. Ce fait peut être attribué aux travaux de construction pour la future gare «S» des CFF qui ont lieu à proximité du Musée national et rendent son accès difficile.

Le contact avec les jeunes, enfants et adolescents, nous tient particulièrement à cœur. D'une part, nous offrons des visites commentées pour écoliers de tout degré qui se rattachent au stade de leur enseignement, d'autre part nous collaborons étroitement avec des Services de perfectionnement professionnel pour enseignants de classes moyennes. Depuis des années, une attention spéciale est attachée au camp d'écoliers qui a traditionnellement lieu au mois de juin. Cette année, des élèves de 5^e et 6^e classe primaire provenant du Valais – Saas-Fee, Fiesch, St-German, Rarogne et Mund – ont été invités à participer à la vie du Musée: à côté de la visite des expositions sous la conduite de nos collaborateurs, nos jeunes hôtes ont pu entre autres suivre le travail des artisans dans les ateliers où on leur a montré les techniques anciennes. Comme d'habitude, la Société pour le Musée national s'est chargée du financement du camp, ce dont nous la remercions vivement.

La Revue suisse d'Art et d'Archéologie a publié quatre cahiers comprenant de nombreux textes, dont certains en langue française. Le cahier no 3 a rendu hommage à M. Walter Trachsler qui, entré en 1955 au service du Musée national, a pris sa retraite à la fin du mois de juillet ayant atteint la limite d'âge.

Vers la fin de l'été, la dernière phase sur un total de cinq de la restauration de la façade du bâtiment a pris fin. Le Musée se présente donc aujourd'hui dans toute sa beauté originale. Au printemps déjà, de nouvelles transformations ont commencé, à l'intérieur cette fois-ci: depuis des années en effet, nous souhai-

tions améliorer les locaux de l'entrée, y compris la garde-robe et les installations sanitaires, mais nos projets avaient toujours été renvoyés pour des raisons financières. Les crédits ayant finalement été accordés par les services compétents de Berne, la planification pouvait commencer. Etant donné que le réaménagement des salles consacrées au Moyen Age se fera pendant la même période, il a fallu les vider avant la mi-janvier 1985, date prévue pour la mise en œuvre de l'ensemble des travaux. En même temps, une nouvelle information générale – tableaux et flèches – a été conçue et réalisée pour aider le visiteur à s'orienter dans le Musée malgré le déplacement temporaire de l'entrée habituelle.

Schweizerisches Zollmuseum Cantine di Gandria

Mit 12 291 Eintritten verzeichnete das jeweils nur vom Palmsonntag bis Mitte Oktober geöffnete Museum am Luganersee einen erfreulichen Besucherrekord. Gezeigt wurde neben der permanenten Ausstellung bereits im zweiten Jahr die Dokumentation «Drogenschmuggel – Abwehr durch die Zollorgane».

Schon vor Saisonbeginn weilte der Leiter der Sektion Wehrwesen mit zwei Mitarbeitern aus dem Atelier für Waffen- und Metallkonservierung in der Sammlung im Tessin, um die dort ausgestellten Objekte auf ihren Erhaltungszustand zu prüfen. Konservierungsbedürftige Stücke wurden vor der Wiedereröffnung des Museums im Atelier in Zürich instandgestellt.

Gesellschaft für das Schweizerische Landesmuseum

Die Mitglieder der Gesellschaft liessen sich an zwei speziellen Anlässen aus erster Hand über die Aktivitäten in und um das Museum und über seine Zweigstellen informieren. Am 3. Mai folgten 44 Gönner der Einladung zur Generalversammlung im Lochmannsaal des Landesmuseums. Einstimmig genehmigten sie die Jahresrechnungen 1982 und 1983 und gaben dem Vorstand Entlastung. Als weiteres Traktandum galt es, den Vorstand statutengemäss zu erneuern. Der Vorschlag des Präsidenten auf globale Wiederwahl wurde mit Akklamation angenommen.

Im September machten 44 Mitglieder am für die Gesellschaft organisierten Ausflug nach Wildegg mit. Sachkundige Begleiter führten sie durch die Schlossräume, die umliegenden Gartenanlagen, den Marstall und zur Voliere.

Selbstverständlich vergass man trotz vielseitiger Aktivitäten das Hauptziel der Gesellschaft nicht. Die Jugend kam nicht zu kurz: zum bereits traditionellen Jugendlager (vgl. S. 17) gesellte sich in den Sommerferien nach längerem Unterbruch die finanzielle Hilfe zum Mitwirken des Landesmuseums bei den Veranstaltungen des Zürcher Ferienpasses für zuhause gebliebene Schulkinder.